

COMITÉ DE VIGILANCE - RMR

Notes et faits saillants de la rencontre 14 mai 2024

(Version pour approbation par les membres)

DÉTAILS	
Date et heure	14 mai 2024, 15h à 17h
Lieu	Salle de réunion – LET Hébertville-Station
Plan de rencontre	› Lecture et adoption de l'ordre du jour › Échos du milieu › Actions de suivi et rappel des engagements › Suivi des actions du guide de cohabitation › Rapport annuel 2023 › Présentation des travaux 2024 › Suivi du dossier du projet d'agrandissement › Présentation des travaux 2024
Membres du comité présents	› Yvan Thériault › Michel Claveau › Serge Pilote › Sébastien Sheehy › Pascal Thivierge › Alexandra Dupéré › Monique Laberge
Membres du comité absents	› Russel Girard › Gilles Fortin › Léon Maltais
RMR	› Mélanie Simard › Carl Savard › Lisa Gauthier › Tony Côté
Transfert	› Mathieu Gilbert › Ann-Julie Le Scelleur

ACTIONS DE SUIVI ET ENGAGEMENTS
› Le point « Échos du milieu » sera ajouté comme élément récurant de l'ordre du jour. Un rappel sera envoyé aux membres quelques jours avant la rencontre. › Si disponibles, les statistiques des programmes « pour une ERE » pourront être partagés lors de la prochaine rencontre. › En attendant une solution plus durable, les communications du Plan de mesures d'urgence se feront directement aux représentants du Comité de vigilance qui pourront transmettre l'information ou répondre aux questions dans leur secteur. › Explorer la possibilité d'utiliser le logiciel Vigil employé par les municipalités pour la transmission d'informations liées au Plan de mesure d'urgence. › Envoi des résultats vulgarisés sur le suivi de la qualité de l'eau aux membres. › Partager un rapport sur la réception et le traitement des signalements sur une base régulière aux membres du Comité de vigilance.

Ce document n'est pas un verbatim, il a pour objectif de résumer le plus fidèlement possible les principaux échanges et préoccupations soulevés lors de la rencontre et d'assurer les suivis demandés par le Comité.

ACCUEIL DES MEMBRES, ORDRE DU JOUR ET SUIVIS 2023

M. Mathieu Gilbert de la firme Transfert Environnement et Société (Transfert) et facilitateur de la rencontre partage l'ordre du jour sommaire, ainsi que les principaux objectifs de l'activité. Il mentionne qu'étant donné qu'aucun commentaire n'a été reçu en lien avec le compte rendu précédent, il a été adopté tel quel.

TOUR DE TABLE – ÉCHOS DU MILIEU

M. Gilbert invite ensuite les membres du Comité à se présenter et à partager les éléments ou les nouveautés concernant leurs secteurs respectifs. Il propose qu'à l'avenir, le point « Échos du milieu » soit ajouté à l'ordre du jour de façon récurrente, ce que les membres acceptent.

M. Serge Pilote demande que le point « négociations avec la RMR » soit ajouté en varia.

CREDD

Alexandra Dupéré, conseillère en environnement au CREDD, présente le partenariat avec la RMR dans le cadre du programme « Pour une ERE », visant l'éducation environnementale des jeunes dans les écoles, soulignant également la fin de l'édition 2023-2024 de l'activité. Elle indique aussi que le projet "Pour une Ère d'été" se déroulant dans les camps de jours et les garderies se poursuit pour la deuxième année consécutive. Elle est invitée par la RMR à partager les résultats lors de la prochaine rencontre.

Municipalité d'Hébertville-Station

Michel Claveau, maire d'Hébertville-Station, souligne que le compost a été très apprécié l'année dernière et que les citoyens sont impatients d'en recevoir à nouveau.

Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV)

Monique Laberge, présidente du conseil d'administration de l'OBV Saguenay, annonce qu'un forum sur l'eau dédié à la santé des lacs se tiendra dans la semaine du 20 mai et elle invite les membres du Comité à y participer.

Actions de suivis

- › Le point « Échos du milieu » sera ajouté comme élément récurrent de l'ordre du jour.
- › Si disponibles, les statistiques des programmes « pour une ERE » pourront être partagés lors de la prochaine rencontre.

SUIVI DES ACTIONS DU GUIDE DE COHABITATION

Mélanie Simard, directrice des communications, fait un retour sur les actions de suivi du guide de cohabitation :

Plan de mesures d'urgence

Dans le cadre de la révision de son plan de mesures d'urgence, la RMR demande l'avis du Comité de vigilance pour connaître la meilleure façon de contacter les voisins en cas d'événement. Des discussions ont lieu entre les membres qui pèsent les pour et les contres. La RMR évaluera les options de communication, comme le logiciel d'alerte OmniVigil, pour la prochaine rencontre. Il est établi que d'ici là, en cas d'urgence, le Comité de vigilance ainsi qu'une autre personne désignée par secteur seront informés. Les informations seront envoyées aux membres du comité de vigilance par infolettre avec un SMS d'accompagnement.

Fiches d'information

En raison de la complexité d'illustrer le fonctionnement d'un LET en une seule page, la RMR n'a pas été en mesure de réaliser les fiches sur la gestion des eaux et la qualité de l'air. Après discussion, il a été établi que la réalisation de courtes capsules serait préférable.

Gestion des odeurs

En novembre 2023, la RMR a organisé une formation sur la détection et la qualification des odeurs pour renforcer les compétences des participants. Les voisins du site ont tous reçu une invitation. Une résidente du rang 8 a suivi cette formation.

Le représentant du lac Marco souligne la grande amélioration pour la gestion des odeurs depuis l'hiver 2023.

Zone tampon

La RMR avait initialement démontré de l'ouverture quant à l'aménagement de sentiers de randonnée dans la zone tampon d'une largeur de 300 m en périphérie du site. Le ministère a toutefois émis de grandes réticences à cette idée en raison de la présence de milieu humide et a indiqué que des compensations seraient nécessaires pour toute perturbation comme pour un projet. Pour ces raisons, la Régie ne réalisera pas de sentier ou d'aménagement.

Tableau de suivi	Réalisée	En continu	En cours
Encourager l'utilisation d'alarmes de recul à bruit blanc pour les véhicules des partenaires et des clients.	X		
Sensibiliser les opérateurs de véhicules aux bruits générés par le déchargement.	X		
Favoriser des charges de dynamite moins puissantes et impliquer le Comité de vigilance dans l'évaluation des scénarios pour le plan de dynamitage.		X	
Effectuer une surveillance de la faune aviaire en dehors des heures d'opération (fin de semaine) à l'aide d'une caméra de surveillance.		X	
Inclure les andains du centre de compostage dans les activités récurrentes de surveillance de la faune aviaire.		X	
Vulgarisation des résultats de suivi de la qualité de l'eau et diffusion aux trois secteurs.	X		
Explication du fonctionnement d'un LET et de la gestion des eaux en format de fiches d'information.			X
Ajustement de la recette de compostage pour limiter les odeurs.		X	
Productions de fiches d'information et d'outils pour vulgariser les notions de qualité de l'air.			X
Observer les meilleures pratiques et les nouvelles technologies pour améliorer les systèmes de captation des biogaz.		X	
Procédure de communication avec les citoyens en cas d'incendie.			X
Communication du plan de mesure d'urgence de la RMR mis à jour.			X
Achat et installation de filets permanents de rétention des déchets.	X		
Identification des types d'activités récréatives permises aux résidents et des zones visées pour leur pratique.			X
Création d'une fiducie de conservation.			X

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES		
QUESTIONS OU COMMENTAIRES		RÉPONSES
1	Combien d’alarmes de recul à bruits blancs ont été installées?	Difficile de connaître le nombre exact, mais c’est maintenant une exigence dans les appels d’offres. Pendant la construction, elles sont recommandées pour les entrepreneurs et les machines opérant sur le site.
2	Qu’avez-vous fait pour atténuer le claquement des camions à benne?	Le suivi sonore est fait constamment et de la sensibilisation a été faite auprès des entrepreneurs. Les freins Jacobs sont également interdits.
3	Depuis que les signalements ont été centralisés par la RMR, les associations ne voient plus les signalements. Serait-il possible de faire un rapport sur une base régulière indiquant le signalement et les correctifs?	C’est une possibilité. La RMR évaluera la meilleure façon de faire pour protéger la confidentialité des données tout en partageant un maximum d’information avec les voisins. Les envois pourraient être faits de façon régulière au Comité de vigilance. Différentes pistes seront évaluées.
4	Comment documentez-vous les signalements?	Les signalements sont consignés à l’aide d’un formulaire en ligne et dans un logiciel de requêtes pour le suivi.
5	Quel type d’information serait transmise en cas d’urgence?	S’il y a un incendie ou un déversement par exemple, des informations seraient envoyées pour éviter d’inonder la centrale du 911. Les membres recevraient l’information sommaire et, si la situation le justifie, une mise à jour.

Actions de suivis

- › En attendant une solution plus durable, les communications du Plan de mesures d’urgence se feront directement aux représentants du Comité de vigilance qui pourront transmettre l’information ou répondre aux questions dans leur secteur.
- › Explorer la possibilité d’utiliser le logiciel OmniVigil employé par les municipalités pour la transmission d’informations liées au Plan de mesure d’urgence.
- › Envoi des résultats vulgarisés sur le suivi de la qualité de l’eau aux membres.
- › Partager un rapport sur la réception et le traitement des signalements sur une base régulière aux membres du Comité de vigilance.

RAPPORT ANNUEL 2023

L'équipe de la RMR présente le rapport annuel 2023. Les tableaux contenant l'information détaillée ainsi que les données présentées sont disponibles à l'annexe 1 du compte rendu.

Portrait de l'enfouissement :

Carl Savard, directeur des lieux d'enfouissement technique, présente les données sur l'enfouissement pour 2023. Il rapporte que la RMR a détourné plus de 6 555 tonnes de matières organiques en 2023. Toutes les matières au LET sont classées et analysées pour garantir le respect des normes. Il indique que les entrées de déchets résidentiels diminuent, tandis que celles de déchets industriels et commerciaux (ICI) augmentent en raison du manque d'alternatives au niveau local et régional.

Résultats des mesures des biogaz dans les puits de surveillance

Des exigences strictes doivent être respectées en matière de suivi de la migration potentielle des biogaz, aussi bien dans les sols que dans les zones périphériques du site. Des suivis trimestriels sont effectués, et les mesures prises par le consultant sont actuellement conformes aux normes.

Cellules d'enfouissement

Au cours des trois dernières années, la RMR a évalué plusieurs scénarios pour optimiser la gestion du site, l'ouverture et la fermeture des cellules. Les cellules 3 à 7 sont en opération et en 2023, les travaux de recouvrement final ont été terminés, couvrant 1,3 hectare, avec l'ajout de quatre puits verticaux de captage de biogaz. L'ouverture de nouvelles cellules a été retardée pour permettre de faire une plus grande superficie de recouvrement final.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES		
	QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
6	Les principaux enjeux sont les déchets des ICI. Les récents reportages sur les gaspillages chez certaines grandes chaînes soulèvent des questions sur leur éventuelle présence dans les déchets transportés par les camions.	Il est difficile de confirmer cette hypothèse, mais la RMR travaille sur la catégorisation de ses clientèles par type de matières. Un module informatique permet ensuite de générer des statistiques précises pour mieux cibler les interventions. Également, la fermeture des sites de dépôt de matériaux secs occasionne une hausse des quantités de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) au LET. La réouverture du site d'Excavation Dolbeau pour les résidus de

		construction, rénovation et démolition améliorera ces statistiques.
7	En ce qui concerne la protection contre les incendies, y a-t-il des mesures supplémentaires à prévoir ?	Des réunions sont prévues prochainement avec les responsables de la sécurité incendie pour établir les meilleures pratiques à adopter en tant que premiers intervenants.
8	Est-ce que des canons à eau ont été installés autour du site pour la sécurité ?	Deux bornes d'incendie sont installées à chaque extrémité du site, ce qui est plutôt rare pour un LET et qui assure un niveau avancé de protection.

Suivi des eaux de lixiviation

La RMR a traité et évacué 38 453 m³ d'eaux de lixiviation. L'accélération du recouvrement final étanche permet de limiter l'impact des eaux de pluie. Le suivi interne des eaux de lixiviation est quotidien, avec des échantillons analysés chaque semaine en laboratoire externe. Les normes sont généralement conformes, mais des ajustements sont nécessaires pour les dépassements de zinc et de phosphore.

Suivi périodique des eaux souterraines

À la RMR, des dépassements ont été notés pour le fer, le manganèse, le nickel, les chlorures et les sulfures. Le fer, le manganèse et les sulfures étaient déjà mesurés à des concentrations naturelles supérieures aux normes antérieurement à la construction du LET. Les chlorures sont associés à l'utilisation sporadique d'abat-poussière et la présence occasionnelle de nickel pourrait être associée à l'oxydation de certains minéraux dans le socle rocheux.

Présence de PFAS: préoccupations et récentes révélations

La présence de PFAS dans les eaux suscite des inquiétudes suite à des reportages récents. Des concentrations élevées ont été détectées dans l'eau potable de ville de la Baie et dans les rejets d'eau traitée de huit sites d'enfouissement au Québec. Actuellement, le MELCCFP ne demande pas de suivi des PFAS dans le cadre du REIMR, mais l'équipe de la RMR mène des analyses proactives des PFAS dans les émissaires de rejet et les eaux souterraines. Les résultats sont attendus dans quelques semaines.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES		
QUESTIONS OU COMMENTAIRES		RÉPONSES
9	Qu'est-ce que le manganèse?	Le manganèse est un minéral présent dans la croûte terrestre et également présent dans les eaux souterraines.
10	Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par "dépassement ponctuel" ? Bien que le manganèse	Quand nous parlons de dépassement ponctuel, nous faisons référence à des concentrations de manganèse dépassant les

	soit naturellement présent, des tests ont été effectués avant le début des opérations. Les concentrations actuelles sont légèrement plus élevées que celles mesurées lors des tests initiaux ?	limites réglementaires, bien qu'elles soient naturellement présentes. Ces dépassements étaient déjà observés avant l'implantation du site.
--	--	--

Suivi de la faune aviaire

La migration automnale s'est déroulée du 31 juillet au 26 novembre. Le pic a été observé du 9 au 15 octobre 2023, avec 1 200 goélands près du front de déchets. En 2022, le pic a été atteint dans la semaine du 21 août, avec 1 725 goélands. Le système de surveillance par caméras testé en 2023 s'est avéré peu efficace en raison de son manque de précision.

Suivi des lacs

Le suivi des trois lacs (lac Bellevue, Lac Marco et lac de l'Île flottante) est effectué chaque année, avec des résultats généralement similaires. Cependant, la présence de salmonelles a été observée dans trois échantillons prélevés dans chacun des lacs. À l'automne 2024, une campagne de mesure supplémentaire sera ajoutée pour mieux documenter les données bactériologiques.

Suivi du comité sur la qualité de l'eau du lac Kénogami

Lors d'une réunion le 5 avril 2024, les résultats de l'échantillonnage et des observations ont été partagés avec le comité. Environnement CA a été mandaté pour mener une étude sur l'impact des goélands sur le lac Kénogami comprenant une campagne d'échantillonnage de l'eau, des analyses physicochimiques, une caractérisation par drone des îles propices à la nidification des goélands, et la formulation de recommandations pour leur gestion.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES		
	QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
11	Qui octroie la subvention pour les études?	Une subvention est demandée par le député de Jonquière au ministère de l'Environnement à partir du Fonds bleu pour l'année 2024.

Suivi des signalements

En ce qui concerne le suivi des signalements, neuf ont été reçus en 2023, principalement liées aux émissions fugitives de biogaz. Aussi, pour la première fois, une cinquantaine de goélands ont été observés sur le lac Marco. Les résidents sont invités à signaler ce type d'événement à la RMR pour permettre de documenter la situation.

Avis de non-conformité

En 2023, la RMR a reçu deux avis de non-conformité. Le 16 mai 2023, il y a eu un dépassement des concentrations de méthane à la surface des cellules, probablement dû à

l'incendie. Une excavation de 20 000 tonnes de déchets a été nécessaire pour accéder aux membranes affectées, et des concentrations allant de 505 à 4115 ppm ont été mesurées, dépassant la norme de 500 ppm. Le 19 avril 2023, une sanction administrative pécuniaire a été infligée en raison du manque de recouvrement journalier.

PRÉSENTATION DES TRAVAUX 2024

Lisa Gauthier, gestionnaire projet et environnement, présente les travaux prévus pour 2024 dont l'aménagement de la cellule #8, l'achèvement du dynamitage de la section nord de la cellule #9, le déboisement et le décapage de la cellule #10, et la cinquième phase de recouvrement final.

Pour optimiser la captation et la valorisation du biogaz, la RMR réalisera des travaux d'aménagement de conduites horizontales, installera un troisième surpresseur, et mènera des études pour le projet de valorisation des biogaz. Des efforts seront également déployés pour réparer le chemin d'accès au LET, et des travaux de déshydratation des boues du bassin d'accumulation de l'usine de traitement des eaux de lixiviation seront entrepris.

SUIVI DU DOSSIER DU PROJET D'AGRANDISSEMENT

Finalement, Mme Gauthier présente l'état d'avancement du projet d'agrandissement. Elle indique que le projet est à la phase 10, soit, l'analyse de la recevabilité de l'étude d'impact par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), ce qui implique de répondre aux questions posées par le ministère.

Elle indique que tout porte à croire qu'il y aura éventuellement un BAPE qui aura lieu en 2025.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES		
QUESTIONS OU COMMENTAIRES		RÉPONSES
12	Est-il nécessaire d'effectuer une évaluation environnementale comme le BAPE, pour les sites d'enfouissement ?	La tenue d'une évaluation environnementale par le BAPE n'est pas automatique, elle doit être demandée. Le processus exige une étude d'impact conforme, soumise pour validation, et peut inclure des audiences publiques si jugées nécessaires.
13	Pouvons-nous obtenir une mise à jour concernant l'avancement du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) ? Est-ce déjà approuvé ?	À la suite des consultations publiques de 2023, la RMR a fait approuver son projet de PGMR qui a été adopté par les MRC. Il a été jugé conforme par Recyc-Québec et adopté en mars par les trois MRC.
14	Effectuez-vous des travaux sur le barrage actuellement ?	Nous effectuons actuellement des travaux de sécurité sur le barrage, en plus de nos tâches d'entretien annuelles.

VARIA

Serge Pilote, président de l'association du lac Bellevue, soulève ses préoccupations au sujet des négociations entre le lac Bellevue et la RMR concernant les compensations rétroactives proposées et des impacts supplémentaires si le projet devait se rapprocher davantage du lac Bellevue. Il fait la chronologie des événements depuis 2013 et indique que les compensations n'ont pas été négociées adéquatement. Il exprime des réserves quant au déroulement des événements et à la gestion qui en a été faite.

Mathieu Gilbert rappelle la démarche qui a été réalisée depuis la publication du Guide de cohabitation et le recours aux différents spécialistes qui ont élaboré le calcul des compensations rétroactives.

La RMR informe M. Pilote que l'information est bien reçue de leur côté et qu'elle sera transmise au président et à la direction générale.

La rencontre se termine à 17h07

ANNEXE 1 – PRÉSENTATION



LE RÔLE DE



- › Veiller au respect du temps à titre de facilitateur
- › Assurer que les informations sont présentées clairement
- › Documenter les échanges et les questions
- › Assurer un suivi pour les différents éléments en suspens



NOTRE ÉQUIPE



Mathieu Gilbert
Conseiller principal



Ann-Julie Le Scelleur
Agente support et logistique

QUELQUES BASES POUR UNE RENCONTRE RÉUSSIE



Les échanges se font avec respect et dans un esprit d'écoute



Le temps de parole est partagé, restons concis pour que chaque personne puisse s'exprimer



Les enjeux sont discutés de façon ouverte et transparente



Les idées et questionnements de tous sont valides, il n'y a pas de mauvaises questions



Ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Échos du milieu

Actions de suivi et rappel des engagements

Suivi des actions du guide de cohabitation

Rapport annuel 2023

Présentation des travaux 2024

Suivi du dossier du projet d'agrandissement

Présentation des travaux 2024

Échos du milieu

Tour de table

- Donnez-nous des nouvelles de vos organisations ou de vos secteurs.
- Y a-t-il des nouvelles ou des informations que vous souhaitez partager avec le Comité?



Suivi des actions du guide de cohabitation



Suivi des actions

Climat sonore

Action	Suivi
Encourager l'utilisation d'alarmes de recul à bruit blanc pour les véhicules des partenaires et des clients.	Réalisé
Sensibiliser les opérateurs de véhicules aux bruits générés par le déchargement.	Réalisé
Favoriser des charges de dynamite moins puissantes et impliquer le comité de vigilance dans l'évaluation des scénarios pour le plan de dynamitage.	Pour les travaux 2024, il a été convenu avec l'entrepreneur d'utiliser des charges moins puissantes.

Gestion de la faune

Action	Suivi
Effectuer une surveillance de la faune aviaire en dehors des heures d'opération (fin de semaine) à l'aide d'une caméra de surveillance.	Réalisé
Inclure les andains du centre de compostage dans les activités de surveillance de la faune aviaire.	En continu.

Suivi des actions

Qualité de l'eau

Action	Suivi
Vulgarisation des résultats de suivi de la qualité de l'eau et diffusion aux trois secteurs.	Fiche d'information produite. Envoi par infolettre après présentation au comité de vigilance
Explication du fonctionnement d'un LET et de la gestion des eaux en format de fiches d'information.	En cours

Qualité de l'air et odeurs

Action	Suivi
Ajustement de la recette de compostage pour limiter les odeurs.	En continu
Productions de fiches d'information et d'outils pour vulgariser les notions de qualité de l'air.	En cours

Suivi des actions

Qualité de l'air et odeurs

Action	Suivi
Observer les meilleures pratiques et les nouvelles technologies pour améliorer les systèmes de captation des biogaz.	En continu (ex: ajout de puits verticaux et raccords temporaires en 2023).
Procédure de communication avec les citoyens en cas d'incendie.	À discuter avec le comité de vigilance
Communication du plan de mesure d'urgence de la RMR mis à jour.	Plan d'urgence en développement.

Zone tampon

Action	Suivi
Achat et installation de filets permanents de rétention des déchets.	Installés à l'automne 2023.
Identification des types d'activités récréatives permises aux résidents et des zones visées pour leur pratique.	Réticence du ministère au développement de sentiers en raison de la présence d'espèces à statut précaire et de milieux humides
Création d'une fiducie de conservation.	À faire.

Suivi des actions

- La RMR a organisé une formation visant à développer les compétences en perception et en qualification des odeurs en novembre 2023.
- L'objectif de cette formation est d'acquérir les connaissances nécessaires pour identifier la nature des odeurs, facilitant ainsi la localisation de leur source.
- Étant donné que des épisodes d'odeurs peuvent survenir en dehors des heures d'exploitation, la RMR a offert aux citoyen.ne.s volontaires l'opportunité de participer gratuitement à cette formation.
- Une personne a répondu à l'appel.

Rapport annuel 2023



Portrait de l'enfouissement

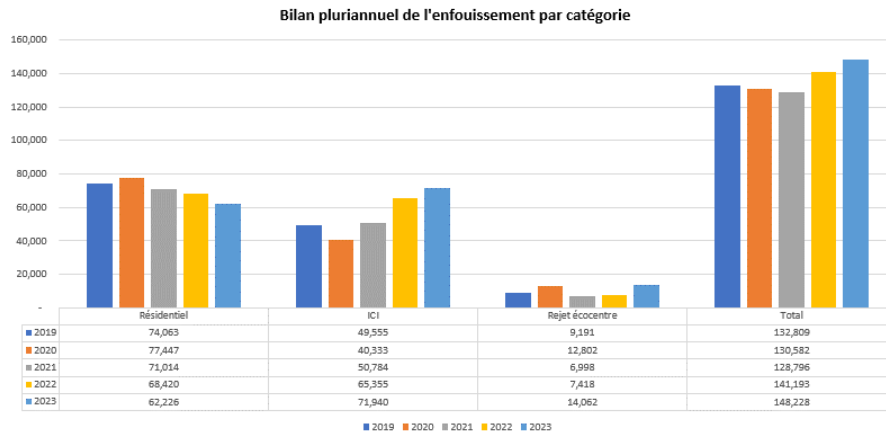
Bilan de l'enfouissement par territoire, selon le secteur d'activités.

En 2023, 6 555.3 Tm de matières organiques ont été détournés.

Territoire	Résidentiel	ICI	Rejets d'écocentres	Total enfoui	Recouvrement	Total reçu
Lac-Saint-Jean	22 739	33 655	6 210		21 595	84 199
MRC du Fjord-du-Saguenay	6 113	3 060	616		2 562	12 351
Ville de Saguenay	32 892	34 795	7 236		10 488	85 411
Hors région	482	430	0		76	988
Total	62 226	71 940	14 062	148 228	34 721	182 949

Portrait de l'enfouissement

Bilan de l'enfouissement



Portrait de l'enfouissement

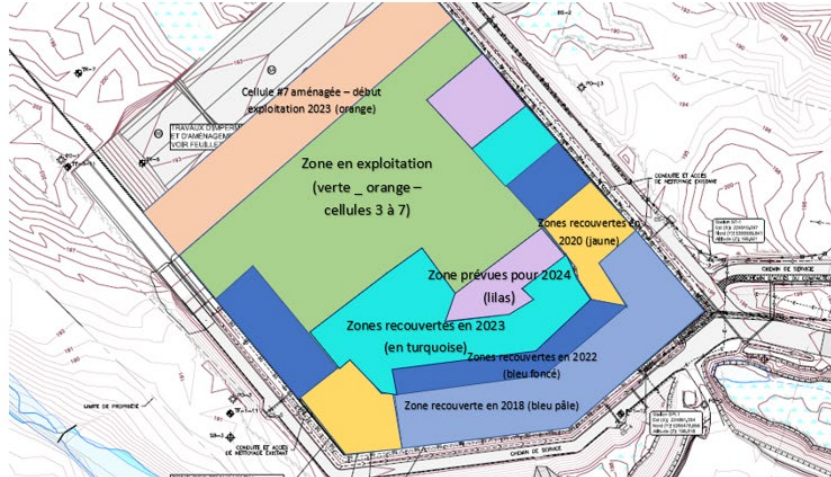
Suivi des matières reçues

La RMR effectue une vigie des matières reçues au LET (informations du générateur, balance, front de déchets).

Catégories	Types de matières (propriétés)	Outil de surveillance
Matières dangereuses	Matières radioactives, comburantes, corrosives, explosives, gazeuses, inflammable et lixiviables Résidus industriels dangereux Résidus domestiques dangereux	- Portail de détection de radioactivité - Refus des matières n'ayant pas été autorisées via le formulaire de déclaration et les certificats d'analyses qui démontrent les caractéristiques des matières.
Odeurs ou problèmes au niveau du traitement des lixiviats	Résidus de coke Résidus fins des centres de tri de CRD (particules de gypse riche en soufre) Résidus contenant trop de chlorures	- Refus des matières n'ayant pas été autorisées par la RMR via le formulaire de déclaration et, au besoin, les résultats d'analyses exigées. - Engagement auprès du MELCC - Information transmise aux générateurs

Portrait de l'enfouissement

Plan des cellules



Résultats mesures des biogaz dans les puits de surveillance

Tableau 3-1 Résultats d'analyse du gaz présent dans les puits de surveillance pour l'année 2023

Puits	Date et heure	Concentrations maximales		Concentrations stabilisées				Pression statique	Pression barométrique	Température	Commentaire(s)
		CH ₄	CO ₂	CH ₄	CO ₂	O ₂	Balance				
		(%vol.)	(%vol.)	(%vol.)	(%vol.)	(%vol.)	(%vol.)	(%vol.)	(kPa)	(°C)	
SB-1	2023-03-21 11:39	0,0	0,2	0,0	0,2	20,3	79,5	0,0	99,7	-11	
SB-1	2023-06-13 08:33	0,0	0,2	0,0	0,2	20,3	79,5	0,0	97,9	17	
SB-1	2023-09-20 09:43	0,0	0,1	0,0	0,1	20,4	79,5	0,0	99,3	14	
SB-1	2023-11-22 06:27	0,0	0,1	0,0	0,1	19,6	80,3	0,0	98,7	-3	
SB-2	2023-03-21 11:25	0,0	0,4	0,0	0,4	20,3	79,3	0,0	99,7	-11	
SB-2	2023-06-13 07:59	0,0	0,6	0,0	0,6	18,1	81,3	0,0	97,9	17	
SB-2	2023-09-20 10:10	0,0	0,7	0,0	0,7	17,6	81,7	0,0	99,4	14	
SB-2	2023-11-22 06:55	0,0	0,5	0,0	0,5	18,4	81,1	0,0	98,7	-3	
SB-3	2023-03-21 11:53	0,0	0,2	0,0	0,2	20,2	79,6	0,0	99,7	-11	
SB-3	2023-06-13 08:15	0,0	0,3	0,0	0,3	20,4	79,3	0,0	97,9	17	
SB-3	2023-09-20 09:57	0,0	0,4	0,0	0,4	20,5	79,1	0,0	99,4	14	
SB-3	2023-11-22 06:41	0,0	0,1	0,0	0,1	20,1	79,8	0,0	98,7	-3	
SB-4	2023-03-21 10:53	0,0	0,3	0,0	0,3	20,9	78,8	0,0	99,6	-11	
SB-4	2023-06-13 07:27	0,0	1,0	0,0	1,0	16,8	82,2	0,0	97,9	17	
SB-4	2023-09-20 10:37	0,0	1,8	0,0	1,8	13,3	84,9	0,0	99,3	14	
SB-4	2023-11-22 07:29	0,0	0,8	0,0	0,8	14,8	84,4	0,0	98,7	-3	
SB-5	2023-03-21 11:12	0,0	0,7	0,0	0,7	20,3	79,0	0,0	99,7	-11	
SB-5	2023-06-13 07:48	0,0	1,1	0,0	1,1	19,6	79,3	0,0	97,9	17	
SB-5	2023-09-20 10:20	0,0	3,2	0,0	3,2	17,6	79,2	0,0	99,3	14	
SB-5	2023-11-22 07:05	0,0	0,7	0,0	0,7	20,2	79,1	0,0	98,7	-3	

Résultats mesures des biogaz dans les bâtiments

Tableau 3-3 Échantillonnage de l'air ambiant à l'intérieur des bâtiments et infrastructures pour l'année 2023

Localisation	Date et heure	Concentration CH ₄ (ppmv)	Pression barométrique (kPa)	Température (°C)	Commentaire(s)
Accueil	2023-03-21 12:23	3	99,7	-11	
Accueil	2023-06-13 09:05	3	97,9	17	
Accueil	2023-09-20 11:08	5	99,3	14	
Accueil	2023-11-22 11:21	4	98,7	-3	
Traitement	2023-03-21 12:09	4	99,7	-11	
Traitement	2023-06-13 08:47	3	97,9	17	
Traitement	2023-09-20 10:54	3	99,3	14	
Traitement	2023-11-22 10:59	4	98,7	-3	
Compostage	2023-03-21 12:17	4	99,7	-11	
Compostage	2023-06-13 08:57	3	97,9	17	
Compostage	2023-09-20 11:02	4	99,3	14	
Compostage	2023-11-22 11:12	4	98,7	-3	

Portrait de l'enfouissement

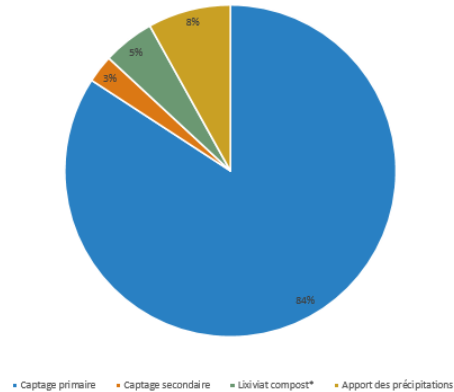
Cellules d'enfouissement

- Les cellules #3 à #7 sont utilisées pour l'enfouissement.
- Des travaux de recouvrement final ont été réalisés en 2023 (1,3 hectares) et 4 puits verticaux de captage des biogaz ont été ajoutés en complément aux tranchées horizontales existantes. D'autres puits verticaux seront ajoutés au cours des prochaines années.
- Modification des opérations permettant de retarder l'ouverture des nouvelles cellules, de faire plus de recouvrement final et de réduire la superficie de surface ouverte (sans recouvrement final).

Suivi des eaux de lixiviation

Volumes de lixiviat captés, rejetés après traitement et accumulés

- 38 453 m³ ont été traités et envoyés à l'effluent.
- 0 m³ de lixiviat traité à l'externe.



Suivi des eaux de lixiviation

Suivi hebdomadaire

Suivis quotidiens à l'interne :

- Lixiviat brut
- Traitement biologique
- Traitement physico-chimique.

Suivis externes :

- Prélèvement hebdomadaire à l'effluent traité pour analyse en laboratoire accrédité par le MELCC (art. 53 du REIMR)
- Inspection de l'usine, ajustements du traitement et optimisation du procédé.

Résultats des suivis

Les normes de qualité du lixiviat traité sont conformes à l'exception de deux dépassements :

- Norme mensuelle de zinc
 - Correctif : Des travaux ont été réalisés à l'usine à l'automne 2023 dans l'objectif, entre autres, d'améliorer la décantation du zinc.
- Norme hebdomadaire de phosphore.
 - Correctif : Une problématique de laboratoire ou de manipulation a été ciblée.

Suivi périodique des eaux souterraines

Dépassements ponctuels :

- Fer (PO-9)
- Manganèse (PO-1A, PO-13)
- Nickel (PO-1A - piézomètre amont - faible dépassement)
- Chlorures (PO-13, PO-2)
- Sulfures (PO-1A, PO-2, PO-3, PO-6, PO-7, PO-10B et PO-13)

Précisions :

- Phénomène déjà connu et documenté avant l'implantation du LET (teneurs naturelles).
- Valeurs limites de l'art. 57 non applicables pour le fer et le manganèse (art. 58 du REIMR).
- Présence de chlorures associée à l'utilisation d'abats-poussière.



Présence de PFAS: préoccupations et récentes révélations

La présence de PFAS dans les eaux de surface et souterraines suscite des inquiétudes, notamment suite à des reportages médiatiques récents :

- Concentrations élevées détectées dans l'eau potable de la Baie.
- Concentrations élevées détectées dans les rejets d'eau traitée provenant de 8 lieux d'enfouissement technique au Québec.

Définition de Réseau Environnement :

Les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées appelées composés per/poly fluorés, ou simplement PFAS (ou SPFA pour l'acronyme français) sont des contaminants d'intérêt émergent. Les composés perfluorés sont une famille de plusieurs milliers de substances chimiques de synthèses persistants qui se dégradent très lentement après utilisation, dont les effets sont bioaccumulables et nocifs pour la santé, tout comme pour les écosystèmes.

Présence de PFAS

- Actuellement, le MELCCFP ne demande pas de suivi des PFAS dans le cadre du REIMR.
- L'équipe de la RMR a initié des analyses des PFAS dans l'émissaire de rejet et les eaux souterraines de manière proactive. Les résultats sont attendus dans quelques semaines.



Suivi de la faune aviaire

Migration automnale :

- La période de migration s'est déroulée du 31 juillet au 26 novembre.
- La pointe a été atteinte dans la semaine du 9 au 15 octobre 2023 avec 1 200 goélands dénombrés près du front de déchets
- Par comparaison, en 2022, la migration a commencé dans la semaine du 21 août et a atteint 1 725 goélands.

Mesures de suivi :

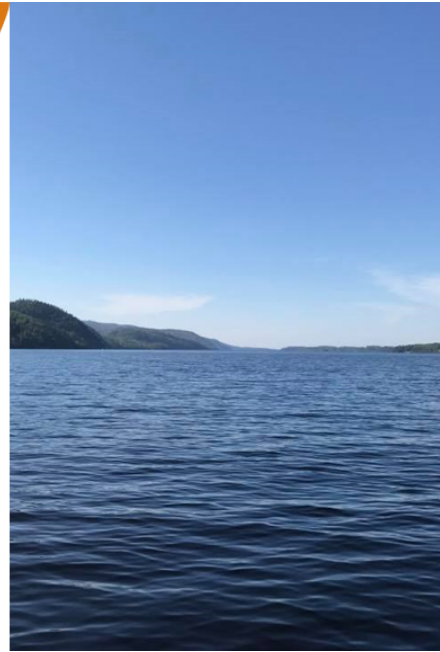
- Le système de surveillance et de dénombrement par caméras testé en 2023 s'est avéré peu efficace en raison de son manque de précision.

Suivi des lacs

Paramètres	Unités	Critère de qualité (le plus restrictif)	Lac Bellevue 1 (2023)	Lac Bellevue 1 (2022)	Lac Bellevue 1 (2013)	Lac Bellevue 2 (2023)	Lac Bellevue 2 (2022)	Lac Bellevue 2 (2013)	Lac Marco 1 (2023)	Lac Marco 1 (2022)	Lac Marco 1 (2013)	Lac Marco 2 (2023)	Lac Marco 2 (2022)	Lac de l'île flottante (2023)	Lac de l'île flottante (2022)	Lac de l'île flottante (2013)
Dureté totale	Mg CaCO ₃ /L		20	18	23	20	17	17	14	11	16	15	90	15	12	18
Matières en suspension (clarté)	mg/l	Augmentation maximale de 5	2	5	<3	3	7	<3	2	2	<3	5	2	4	4	<3
pH	mg/l	6,5 à 8,5	7,11	7,02	7,21	7,06	7,15	7,32	6,95	7	7,05	6,97	6,96	6,61	6,8	7,13
Demande biologique en oxygène 5 jours plus élevé, moins la qualité est bonne	mg/l	3	<5,3	<5,3	8	<4	<4	9	<4	<4	<2	<4	<4	<4	<4	<2
Coliformes fécaux	UFC/100 ml	200	45	18	7	>60	9	82	14	18	110	11	<10	>60	18	100
Pseudomonas aeruginosa (sorte de bactérie)	UFC/100 ml		N/A	0	0	N/A	0	0	N/A	0	0	N/A	0	N/A	0	0
Salmonelles	ml		Présence	Absence	Absence	Absence	Absence	Absence	Présence	Absence	Pas mesuré	Absence	Absence	Présence	Absence	Pas mesuré
Zinc (indicateur qui pourrait démontrer une contamination du lixiviat)	mg/l	0,019	<0,007	<0,007	0,018	<0,007	0,017	0,021	<0,007	<0,007	0,016	<0,007	<0,015	<0,007	0,019	0,021
Composés phénoliques totaux	mg/l	0,005	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002
Azote ammoniacal (indicateur qui pourrait démontrer une contamination du lixiviat)	mg N/l	1,8	0,033	<0,02	<0,2	<0,02	0,02	<0,02	<0,02	0,025	<0,2	<0,02	<0,02	0,031	<0,02	<0,2

Suivi du comité sur la qualité de l'eau du lac Kénogami

- Une rencontre a eu lieu le 5 avril 2024 avec le comité.
- Les résultats de l'échantillonnage et de la caractérisation ont été présentés, ainsi que les constats et les recommandations.
- Les membres ont remercié la RMR d'avoir pris en main le dossier et d'avoir déposé le rapport selon l'échéancier établi.



Mandat donné par la RMR

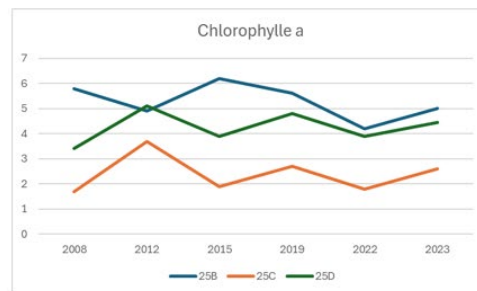
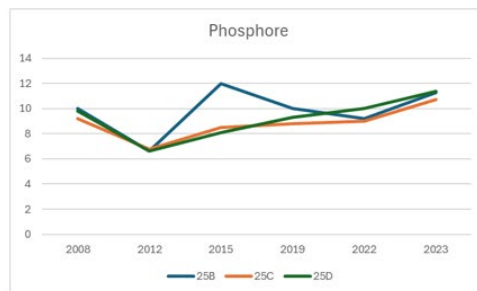
Dans le cadre de l'étude sur la Baie Cascouia, Environnement CA a été chargée de :

- Effectuer une campagne d'échantillonnage de l'eau.
- Collecter des données physicochimiques.
- Analyser les résultats des analyses et les données physicochimiques.
- Effectuer un vol de drone pour caractériser les îles propices à la nidification des goélands.
- Fournir des recommandations sur la gestion des goélands.
- Rédiger un rapport présentant les résultats de l'étude.

Synthèse des résultats

Paramètre		Oxygène dissous	Conductivité relative	pH	Température	Transparence	Phosphore total	Azote ammoniacal	Nitrites/Ni trates	MES	Chlorophylle a	Coliformes fécaux	Campylobacter sp. (sous-échantillonnage 1/2)
Station	Saison	mg/L	us/cm	N/A	°C		mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	µg/L	UFC/100 ml	N/A
25B	Estivale	10,207	42,400	7,605	20,400		11,283	<0,020	0,417	6,167	5,002	4,000	Non détecté
	Automnale	8,553	44,200	7,358	15,625	2,210	11,600	<0,020	0,020	2,200	9,675	14,800	Présomptif (1 date)
	Hivernale						10,267	0,021	<0,020	3,000	15,133	1,000	Non détecté
25C	Estivale	11,173	33,633	7,533	19,225		10,733	<0,020	0,278	5,167	2,618	5,333	Non détecté
	Automnale	30,470	27,375	7,508	15,275	2,083	10,800	#DIV/0!	0,072	3,667	1,325	9,600	Non détecté
	Hivernale						7,200	<0,020	0,120	2,333	0,233	0,333	Non détecté
25D	Estivale	10,895	34,433	7,628	19,420		11,400	<0,020	0,243	4,167	4,450	7,500	Non détecté
	Automnale	8,285	36,375	7,483	15,725	2,077	12,560	0,041	0,051	4,333	3,525	2,200	Non détecté
	Hivernale						8,467	0,021	0,123	6,000	0,967	0,667	Non détecté

Synthèse des résultats



Conclusions

- On ne constate pas de variations démontrant un impact significatif de la présence de goélands.
- La détection de la bactérie *Campylobacter* spp., potentiellement liée aux goélands, pourrait faire l'objet d'investigations supplémentaires.
 - Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour valider cette relation si la bactérie est de nouveau détectée en 2024.
 - Le risque est jugé faible en raison de la période de l'année.
- Aucun signe de la nidification du goéland n'a été aperçu sur les îles rocheuses survolées par drone
 - Absence de nids, d'oiseaux ou de fientes sur ces îles.

Prochaines étapes

- Le comité a désigné l'OBV comme responsable du dossier de la qualité de l'eau.
- Le comité a décidé d'attendre la confirmation de la subvention avant de poursuivre la campagne d'échantillonnage.



Suivi des signalements

La RMR a reçu 9 signalements en 2023 en lien avec le LET.

Date	Secteur	Nature du signalement
12 septembre 2023	8 ^e Rang	Odeurs bassin d'accumulation
21 septembre 2023	8 ^e Rang	Présence de rats
26 septembre 2023	8 ^e Rang	Odeurs bassin d'accumulation
6 octobre 2023	Lac Marco	Présence de goélands sur le lac Marco
13 octobre 2023	Lac Marco	Présence de goélands sur le lac Marco
30 septembre 2023	Lac Marco	Odeur de biogaz
18 novembre 2023	Lac Marco	Odeur de biogaz
25 novembre 2023	Lac Marco	Odeur de biogaz
5 décembre 2023	Lac Marco	Odeur de biogaz

Avis de non-conformité

La RMR a reçu deux avis de non-conformité en 2023.

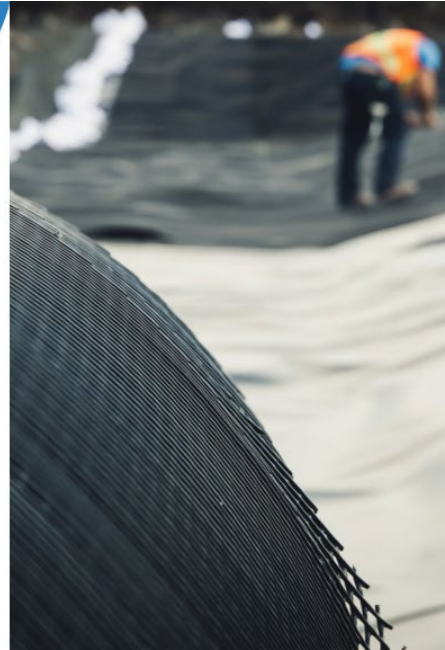
- 16 mai 2023: dépassement des concentrations de méthane à la surface des cellules.
 - Norme de 500 ppm et mesures de 505 à 4115 ppm.
 - Raison: incendie d'avril 2021 et manque de soutirage à la torchère.
- 7 décembre 2022: sanction administrative pécuniaire (SAP).
 - Manque de recouvrement journalier.

Présentation des travaux 2024



Cellules d'enfouissement

- Aménagement de la cellule #8.
- Dynamitage de la section nord de la cellule #9.
- Déboisement et décapage de la cellule #10.
- Recouvrement final phase 5.



Captation et valorisation du biogaz

- Aménagement de conduites horizontales de captage de biogaz.
- Installation d'un troisième surpresseur pour le soutirage des biogaz.
- Réalisation d'études pour le projet de valorisation des biogaz.



Autre

- Réparation chemin d'accès LET
- Déshydratation des boues du bassin d'accumulation de l'usine de traitement des eaux de lixiviation.



Suivi du dossier du projet d'agrandissement



Prochaines étapes

